

GN

## BYZANTIN

CLERGÉ GREC ET LATIN. — ASCÈTES ET RELIGIEUX.  
LA BÉNÉDICTION CHEZ LES GRECS ET LES LATINS.  
L'EMPEREUR D'ORIENT ET LES OFFICIERS DE SA SUITE.  
LE CONSUL ROMAIN. — LE PATRICIEN.  
MOBILIER CIVIL ET RELIGIEUX.

CLERGÉ GREC ET LATIN.

N° 6.

Évêque grec; neuvième siècle.

*Sticharium*, tunique sillonnée, à droite et à gauche, de deux *clavi* (*Vangusticlave*), bandes d'étoffe qui descendent jusqu'aux pieds. *Phenolium*, ou chasuble, de forme primitive, c'est-à-dire sans échancrure, relevée sur le bras gauche, par respect pour le livre des Évangiles, dépôt sacré que l'évêque est obligé de garder. *Homophore*, ou pallium, garni au bas de petites lames de plomb donnant du poids à cet ornement pour le faire tomber droit.

Nos 16 et 18.

Patriarches; même époque.

Ces figures, du même caractère que la précédente, ont de plus : l'*epitrachelium*, étole en tissu d'or; l'*hypogonation*, petit sac en losange tombant sur le genou, d'où vient son nom ὑπὸ γόνο, et qui devait primitivement contenir le mouchoir; le patriarche n° 16, au lieu du pallium, a un *superhuméral* en tissu d'or.

Nos 13 et 19.

Évêque et abbé latins; dixième siècle.

N° 13. Heldric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre. Chasuble; sur l'aube, retombe l'étole brodée; superhuméral.

N° 19. L'évangéliste saint Marc, en costume d'évêque. Pallium (insigne réservé aux métropolitains); chasuble, dalmatique et aube.

Voir pour les costumes hiérarchiques de l'Église, les planches D J et N couronné, Moyen Age.

N° 17.

Évêque français; onzième siècle.

Tiare conique qui semble faite d'osier, et à la base de laquelle est un cercle d'orfèvrerie; un fleuron sphérique termine la pointe du cône. Amict brodé, aube, dalmatique et chasuble ornée du pallium. Au bras gauche, le manipule. Les extrémités de l'étole dépassent le bord inférieur de la dalmatique. La détérioration de cette figure ne permet de voir qu'un fragment de la crosse épiscopale.

ASCÈTES ET RELIGIEUX.

Nos 9, 10 et 11.

Ascètes byzantins; neuvième siècle.

Les ascètes grecs, qui tenaient un rang distingué entre le clergé et le peuple, avaient adopté le pallium des philosophes de l'antiquité. Ce manteau leur était si exclusivement réservé, que, parmi les prêtres, ceux-là-seuls qui menaient une vie ascétique, pouvaient s'en permettre l'usage. Chez ces trois personnages, c'est tantôt la tunique, tantôt le pallium qui sont de couleur rouge, laquelle, par sa ressemblance avec le feu, était le symbole de « l'amour ardent et actif ». Les autres pièces de leur costume sont : un ruban en forme de diadème; des *sarabella*, braies des Orientaux, et de hautes bottines de cuir doré. La croix que l'on voit entre les mains de ces ascètes, est celle dite *immissa*, la seule qui ait prévalu jusqu'à nos jours dans les pratiques de l'art et du culte.

N<sup>os</sup> 1, 2 et 3.

Saints personnages byzantins; fin du dixième siècle.

Ruban en diadème. Pallium, manteau des ascètes; dalmatique et tunique brodées; chaussures en cuir doré. La figure n<sup>o</sup> 3 a, sur le pallium, un superhuméral en tissu d'or, ornement byzantin que l'on rencontre chez les princes et les personnages importants comme chez les membres du haut clergé.

En Grèce, on retrouve les saints représentés de la même manière que dans les églises byzantines de l'Occident. Ni le temps, ni le lieu, ne font rien à l'art byzantin; au dix-huitième siècle, le peintre moréote continue et calque le moine du Mont Athos du sixième siècle ou le peintre vénitien du dixième. Le costume des personnages est partout et en tout temps le même, non seulement pour la forme, la couleur et le dessin, mais aussi pour l'épaisseur et le nombre des plis. Les saints grecs qui portent le vêtement long, comme dans ces exemples, ont tous le même petit pli formé par la robe au-dessus du genou. On ne saurait pousser plus loin l'exactitude traditionnelle et l'esclavage du passé.

#### LA BÉNÉDICTION CHEZ LES GRECS ET LES LATINS.

La bénédiction est grecque ou latine; elle se fait toujours avec la main droite, la main puissante. Dans l'Église grecque, on l'exécute avec l'index entièrement ouvert, le grand doigt légèrement courbé, le pouce croisé sur l'annulaire et le petit doigt courbé (n<sup>os</sup> 6, 16, 18 et 19). Ce mouvement et cette direction des doigts forment plus ou moins le monogramme du Christ.

Voici ce que le *Guide de la Peinture*, manuscrit byzantin, prescrit au sujet de la main divine figurée lorsqu'elle bénit :

« Quand vous représentez la main qui bénit, ne joignez pas trois doigts ensemble, mais croisez le pouce avec le quatrième doigt, de manière que le second doigt reste ouvert et le troisième un peu fléchi; ces deux doigts forment la première et la dernière lettre du nom de Jésus, *IC* (Ιησοῦς). Le pouce, placé en travers sur le quatrième doigt, et le cinquième légèrement courbé forment un *X* et un *C*, première et dernière lettre de Χριστός. » Voir, dans l'*Ornement polychrome*, 2<sup>e</sup> série, la notice accompagnant la planche russe ayant pour signe la Brosse.

Quant à la bénédiction latine, elle se fait avec les trois premiers doigts ouverts, l'annulaire et le petit doigt restant fermés (n<sup>os</sup> 13, 17 et 21). D'après Guillaume Durand, cette disposition aurait son symbolisme : les trois doigts ouverts désignent la Trinité; les deux doigts fermés, les deux natures, divine et humaine, du Christ.

#### L'EMPEREUR D'ORIENT ET LES OFFICIERS DE SA SUITE.

N<sup>o</sup> 20

Nicéphore Botoniate, empereur d'Orient; couronné en 1078.

N<sup>os</sup> 4, 5, 7 et 8.

Officiers de la suite de l'empereur.

Le costume impérial de Nicéphore diffère peu de celui que porte ce souverain dans la planche G H, Franco-Byzantin, n<sup>o</sup> 3. Ces vêtements, fort riches, sont en harmonie avec le trône d'or sur lequel l'empereur est assis.

Les officiers de sa suite ont un manteau brodé et orné, sur la poitrine, d'un clave en tissu d'or. Ce dernier ornement garnit aussi le haut de la superbe dalmatique portée par la figure n<sup>o</sup> 6.

#### LE CONSUL ROMAIN.

N<sup>o</sup> 14.

Consul du Bas-Empire; cinquième siècle.

Sous les empereurs, et à Constantinople, l'autorité des consuls était devenue une charge purement honorifique réservée aux plus riches patriciens; c'est alors que s'accrut la pompe de l'appareil consulaire.

Les ornements attribués aux consuls furent la *trabea* ou *palmata*, toge brochée d'or et ornée de *clavi* de pourpre, et la *subarmalis profundum* ou *lorum*, large bande d'étoffe enroulée autour du corps, laquelle, en se rétrécissant graduellement, devint le pallium sacerdotal (n<sup>os</sup> 6, 17, 18 et 19). On joignait à ces riches vêtements des *calcei aurati*, chaussures dorées.

Le consul représenté, trônant sur une *sella curulis* d'ivoire munie d'un marche-pied, tient d'une main le *sceptrum eburneum*, sceptre d'ivoire surmonté de la figure de l'empereur, et de l'autre, la *mappa*, linge que le consul jetait dans l'arène du cirque pour donner le signal des jeux. Cette *mappa*, originairement une serviette d'une étoffe quelconque, devint l'un des insignes de tous les magistrats appelés à présider les jeux publics, et enfin, celui des empereurs d'Orient, lorsque le consulat leur fut conféré à perpétuité. C'est alors que cet objet se transforma en une espèce de petit rouleau allongé qu'on remplissait d'air pour imiter le gonflement de l'ancienne *mappa* repliée, rouleau plein qui prit, d'après Montfaucon, le nom d'*acatia*, c'est-à-dire « sans malice ». Les empereurs portaient la croix d'une main et de l'autre l'*acatia* auquel un nouveau symbolisme donnait cette signification : « les souverains, destinés à être réduits un jour en poussière, doivent s'étudier à passer leur vie dans l'innocence. » Voir les figures d'empereurs n<sup>os</sup> 5 et 8, planche G I, Abyssin et Byzantin.

Cette figure de consul provient d'un diptyque d'ivoire, tablette sculptée dont les Romains se gratifiaient mutuellement au renouvellement de l'année. Les consuls, entrant en charge au mois de janvier, tenaient naturellement la première place entre ceux qui se trouvaient dans l'obligation de donner des « étrennes ». Pour enchérir sur les simples citoyens, ils agrandirent le format des diptyques, voulurent y être représentés dans tout l'éclat du costume consulaire et y faire retracer les jeux qu'ils donnaient au peuple. Les diptyques devinrent ainsi des monuments d'art, infiniment précieux aujourd'hui par les renseignements qu'ils donnent sur les costumes et les mœurs des anciens.

#### LE PATRICIEN.

N<sup>o</sup> 21.

Toge-chlamyde de pourpre brodée d'or, sur une tunique foncée. Cette figure a les pieds nus et des sandales retenues par de minces lanières et sans la *ligula* du citoyen, suivant l'usage observé par les peintres grecs de cette époque lorsqu'ils représentent le Sauveur. Le trône à marche-pied est recouvert d'un coussin garni de bandes brodées.

Dans la première et la deuxième période de l'art chrétien, c'est-à-dire du deuxième siècle jusqu'au dixième, le Christ est représenté le plus souvent jeune et imberbe.

#### MOBILIER CIVIL ET RELIGIEUX.

N<sup>os</sup> 12 et 22.

Sièges du commencement du dixième siècle.

N<sup>o</sup> 12. *Bisellium*, siège sans dossier ni bras, avec coussin et draperie (voir la planche le Hibou, Greco-Romain).

N<sup>o</sup> 22. Siège à dossier du même caractère.

Bien que dans les premiers siècles, les sièges à dossiers hauts soient peu communs, les vignettes de manuscrits des neuvième,



BYZANTIN

BYZANTINE

BYZANTINISCH

G N

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Charpentier lith.

dixième et onzième siècles, en laissent voir quelques-uns; mais ce ne sont, comme dans cet exemple, que des sièges d'honneur réservés à de grands personnages.

N° 15.

*Phari* ou porte-cierge; neuvième siècle.

L'usage des cierges, ainsi que celui des lampes, dans les cérémonies

religieuses, remonte à l'origine même de l'Église, c'est un souvenir direct des catacombes de Rome; mais l'usage de placer ces lumières sur l'autel n'est venu, chez les Latins, que vers le dixième siècle; quant aux orthodoxes, ils ne l'ont jamais adopté. Leurs cierges sont placés sur un petit autel à côté du grand, et, comme dans l'Église latine, sont portés par les lecteurs ou les acolytes devant l'officiant ou le diacre, aux divers moments fixés par la liturgie.

*Les nos 1, 2, 3, 9, 10, 11, 16 et 18 ont été reproduits d'après des peintures du Mont Athos exécutées sur bois de cèdre; propriété des éditeurs.*

*Les nos 4, 5, 7, 8 et 20 sont tirés des Œuvres choisies de saint Jean Chrysostome (Bibl. nat., ms. 79, fonds Coislin); nos reproductions réduites sont dues aux gravures que le comte de Bastard a fait exécuter d'après ce manuscrit célèbre.*

*Les nos 6 et 15, tirés des Monuments français inédits de Willemain, proviennent d'un manuscrit du dixième siècle.*

*Les nos 12, 13 et 22, reproduits d'après le Recueil des costumes français de Beaunier et Rathier, sont tirés de vignettes ornant un manuscrit du dixième siècle.*

*Le n° 14 provient de l'Encyclopédie méthodique de Mongez.*

*Le n° 17 est une statue ornant l'un des portails de la cathédrale de Chartres.*

*Le n° 19 est tiré d'un Évangélaire du onzième siècle appartenant à l'abbaye de Luxeuil et le n° 22, d'un Évangélaire de Charlemagne appartenant à la Bibliothèque nationale.*

*Voir, pour le texte : Didron, Iconographie chrétienne. — Didron et Paul Durand, Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine. — M. l'abbé Martigny, Dictionnaire des antiquités chrétiennes, Hachette, 1877.*

